ÉDITORIAL

Incertitudes et environnement

Quand on s'interroge sur le lien entre environnement et santé, on rencontre peu de situations où le niveau des preuves suffit pour établir un lien de causalité certain entre une exposition à un agent physique, chimique ou biologique, et une altération de la santé, surtout quand elle survient longtemps après l'exposition.

Et, dans les faits, même quand les preuves apportées par les études épidémiologiques s'accumulent, les mesures de réduction des risques sont souvent retardées par l'exigence de démonstration solide d'une causalité. Dans le cas de l'amiante, ou du plomb ajouté à l'essence, ou encore du tabac, le retard a résulté de stratégies de firmes qui ont dissimulé les preuves de toxicité pour préserver leurs intérêts.

Parfois, les résultats des études disponibles semblent moins probants.

Comment procéder alors pour faire face sans a priori, par exemple à la question des risques pour la santé des riverains exposés aux rejets des incinérateurs de déchets ménagers (lire pages 774-779) ?

D'abord, établir un état des lieux des connaissances, en examinant méthodiquement les données disponibles et en recoupant plusieurs sources d'informations ; distinguer les données solides de celles qui semblent trop fragiles ou trop entachées de biais ; faire la part entre les faits et les interprétations ; évaluer les limites des résultats et l'étendue des marges d'incertitude.

Puis confronter les risques aux services attendus et aux autres choix possibles.

Les décideurs ont ensuite la responsabilité de s'appuyer sur une expertise exempte de tout conflit d'intérêts pour peser les bénéfices et les risques, dans une démarche transparente et indépendante. Dans les faits, les mesures prises au plan local, national ou international constituent souvent un compromis entre des enjeux sanitaires, sociaux et économiques.

Pourvu que des équipes indépendantes, comme *Prescrire*, soient en mesure d'apporter, notamment aux professionnels de la santé, des éléments pour protéger les personnes, informer, soustraire autant que possible à un risque, assurer un suivi médical si nécessaire ; aider, le cas échéant, à obtenir reconnaissance et réparation d'un préjudice. Et, plus largement, que ces équipes soient en mesure d'apporter les éléments pour mieux comprendre les enjeux sanitaires, afin que chacun puisse exercer son esprit critique et agir, s'il le souhaite, au niveau qui lui semble adéquat.

Et quand il est difficile de conclure, il faut savoir le dire, et rester vigilant pour analyser les nouvelles données susceptibles de modifier les pratiques. Dans l'intérêt premier de la santé des personnes.

Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 29/04/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement